

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE*IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PREPARATION*

N° HOMOLOGATION	9100113 BROMACAL
DESIGNATION COMMERCIALE	BROMADIOLONE 0.25%
FAMILLE	RODONTICIDE COUMARINIQUE ANTICOAGULANT
UTILISATION	LUTTE CONTRE LES RONGEURS

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

FOURNISSEUR	LODI
ADRESSE	PARC D'ACTIVITES DES QUATRE ROUTES 35390 GRAND FOUGERAY TEL 02.99.08.48.59 FAX 02.99.08.38.68
NUMERO D APPEL D URGENCE	HOPITAL F. WIDAL PARIS 01.40.05.48.48

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE OU PREPARATION	PREPARATION
CODE PRODUIT	BROMACAL

COMPOSANTS APPORTANT UN DANGER

COMPOSANT N°1	BROMADIOLONE
N°CAS	28772-56-7
%P/P	0.25

COMPOSANT N°2	DENATONIUM BENZOATE
N°CAS	3734-33-6
%P/P	0.001

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R25	TOXIQUE EN CAS D' INGESTION
R55	TOXIQUE POUR LA FAUNE

4. PREMIERS SECOURS

CONSIGNES GENERALES	SYMPTOMES GENERAUX TYPQUES DES ANTICOAGULANTS. LE DOCTEUR DOIT CONSULTER LA NOTICE SUR LE "TRAITEMENT DE L'INTOXICATION PAR RONDICIDES ANTICOAGULANTS". L'ANTIDOTE EST LA VITAMINE K1 SOUS PRESCRIPTION MEDICALE
S28 APRES CONTACT AVEC LA PEAU	OTER TOUS VETEMENTS ET CHAUSSURES SOUILLES. LAVER LA PEAU A L'EAU ET AU SAVON
S26 APRES CONTACT AVEC LES YEUX	LAVER IMMEDIATEMENT ET ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU ET CONSULTER UN SPECIALISTE

S36/37

PORTER UN VETEMENT ET DES GANTS DE PROTECTION.

S45 EN CAS D'ACCIDENT
OU DE MALAISE

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN ET LUI
MONTRER L'EMBALLAGE OU L'ETIQUETTE.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D EXTINCTION APPROPRIES
CONTRE INDIQUES
DANGER D INCENDIE
EQUIPEMENT PROTECTION SPECIAL
AUTRES RECOMMANDATIONS

POUDRE MOUSSE CO2
EAU
EMISSION DE VAPEURS IRRITANTES ET TOXIQUES
PORT D UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME
EVITER LE REJET DES EAUX D EXTINCTION DANS L'
ENVIRONNEMENT

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURE APRES DEVERSEMENT

BALAYER OU PELLETER DANS DES FUTS A
DECHETS OU DES SACS PLASTIQUES. SE
PROTEGER DE LA POUSSIERE. LAYER LA ZONE DE
DEVERSEMENT A L'EAU. LES EAUX DE LAVAGE NE
DOIVENT PAS ETRE DEVERSEES DANS LES
CANIVEAUX. ALERTER LES AUTORITES
COMPETENTES EN CAS DE DEVERSEMENT OU DE
DECHARGE INCONTROLEE DANS LE RESAU DES
EAUX USEES.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATIONS

CONSULTER LA FICHE TECHNIQUE AVANT
L'UTILISATION. S20/21 NE PAS MANGER NE PAS
BOIRE ET NE PAS FUMER PENDANT L'UTILISATION.
SE LAYER LE VISAGE ET LES MAINS AVANT DE
MANGER BOIRE OU FUMER. NE PAS METTRE
D'APPATS A PORTEE DES ANIMAUX.

STOCKAGE

S3/9/14/49 CONSERVER UNIQUEMENT DANS LE
RECIPIENT D ORIGINE DANS UN ENDROIT FRAIS.
S1/2 CONSERVER SOUS CLEF ET HORS DE PORTEE
DES ENFANTS.
S13 CONSERVER A L'ECART DES ALIMENTS ET
BOISSONS Y COMPRIS CEUX POUR ANIMAUX.

EMBALLAGES RECOMMANDES

EMBALLAGE D'ORIGINE

EMBALLAGE DECONSEILLES

AUTRES RECOMMANDATIONS

NE PAS REUTILISER LES EMBALLAGES VIDES. LES
RENDRE INUTILISABLES

8. CONTROLE DE L EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CORPS
MAINS

COTTE PROPRE CHANGEE REGULIEREMENT
GANTS

BROMADIOLONE 0.25%

PAGE . 03/04

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	CONCENTRAT HUILEUX
COULEUR	ROUGE
ODEUR	N/C
POINT ECLAIR	N/C
EXPLOSIVITE	N/C
PRESSION DE VAPEUR	N/C
DENSITE A 20°C	N/C
SOLUBILITE	NON SOLUBLE A L'EAU
AUTRES DONNEES	

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE STOCKAGE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50 DU COMPOSANT N°1	1.125 MG/K SUR RAT PAR INGESTION
DL50 DU COMPOSANT N°2	584 MG/K SUR RAT PAR INGESTION

LA PREPARATION EST CLASSEE TOXIQUE PAR INGESTION.

CENTRE ANTIPOISON HOPITAL F. WIDAL PARIS 01.40.05.48.48

COMMENTAIRES

AUTRES RECOMMANDATIONS

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT DANGEREUX POUR LA FAUNE TERRESTRE ET AQUATIQUE.
PLACER LES APPATS SOUS DES ABRIS.

PRECAUTIONS S61 EVITER LE REJET DANS L ENVIRONNEMENT

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L ELIMINATION

S29/56 NE PAS JETER LES RESIDUS A L EGOUT. ELIMINER CE PRODUIT ET SON RECIPIENT DANS UN CENTRE AGREE DE COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX OU SPECIAUX NE PAS REUTILISER L EMBALLAGE.
NE SE DEBARASSER DE CE PRODUIT ET DE SON RECIPIENT QU'EN PRENANT TOUTES LES PRECAUTIONS D'USAGE.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIE TERRESTRE	CL6.1 ENUM 71°C ETIQUETTE 6.1 CODE 60
VOIE MARITIME	
VOIE AERIENNE	
NUMERO ONU	3026
DIVERS	

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATIONS COMMUNAUTAIRES

SYMBOLE DE DANGER	T
PHRASES DE RISQUE	R25 R55
CONSEILS DE PRUDENCE	S2 S3/9/14/49 S13 S20/21 S35 S36/37 S45 S49

16. AUTRES INFORMATIONS

L'UTILISATION DE POSTES D'APPATAGE EST VIVEMENT CONSEILLEE

L ENSEMBLE DES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES MENTIONNEES A POUR BUT D AIDER LE DESTINATAIRE A REMPLIR LES OBLIGATIONS QUI LUI INCOMBENT LORS DE L UTILISATION DU PRODUIT. CETTE ENUMERATION NE PEUT ETRE CONSIDEREE COMME EXHAUSTIVE ET N EXONERE PAS LE DESTINATAIRE DE S ENQUERIR DE TOUTES LES AUTRES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EVENTUELLES CONCERNANT LA DETENTION ET LA MANIPULATION DU PRODUIT POUR LESQUELLES IL EST SEUL RESPONSABLE

LES RENSEIGNEMENTS PORTES DANS LA PRESENTE FICHE ONT ETE INTRODUITS CONFORMEMENT AUX INDICATIONS PREVUES PAR LES DIRECTIVES 88/379 CEE- PREPARATIONS DANGEREUSES-DU 5 MARS 1991 ET 92/32 CEE-SUBSTANCES DANGEREUSES-DU 30 AVRIL 1992
CETTE FICHE COMPLETE LA NOTICE TECHNIQUE D UTILISATION MAIS NE LA REMPLACE PAS. LES RENSEIGNEMENTS QU ELLE CONTIENT SONT BASES SUR L ETAT DE NOS CONNAISSANCES RELATIVES AU PRODUIT CONCERNE A LA DATE D EDITION
L ATTENTION DES UTILISATEURS RESTE EN OUTRE ATTIREE SUR LES RISQUES EVENTUELLEMENT ENCOURUS LORSQU UN PRODUIT EST UTILISE A D AUTRES USAGES QUE CEUX POUR LESQUELS IL EST CONCU

10/11/98